

Lycée agricole de Saint-Paul – Conférence sur l'agriculture biologique

Les agriculteurs de demain et "l'avenir biologique"

Alors que la semaine écoulée s'est finie dimanche avec le premier salon Bio, à Saint-Gilles, elle a commencé au lycée agricole du Grand Pourpier (Saint-Paul), par une conférence-débat animée mardi par trois militants de l'agriculture biologique et deux invités malgaches pratiquant la culture intensive et biologique du riz. Dans le public: deux classes de Première et des agriculteurs réunionnais.

La rencontre a été organisée par un enseignant du lycée agricole, Alain Ralambondrainy, professeur de biologie, agronomie et écologie, à l'occasion de la venue dans notre île de Hamon Randriamahary, fondateur et directeur de la Laulanié Green University d'Antananarivo, et du Frère Michel Hubert, qui a accompagné depuis le début des années 60 l'action du Père Henri de Laulanié de Sainte-Croix, jésuite et agronome — l'auteur des techniques de culture intensive et biologique du riz — et a poursuivi cette action après la mort du Père jésuite en 1995, en particulier avec l'association Tefy Saina ("forger les esprits") qu'ils avaient fondée ensemble.

Tefy Saina: 40 ans d'avenir

Avec eux, trois ardents défenseurs de l'agriculture biologique à La Réunion: Claire Chauvet, ingénieur en Environnement et consultante pour le traitement de l'eau, Frédéric Guérin, consultant en agrobiologie et Christian Briard, qui se définit lui-même comme "anthroposophe" (littéralement: la sagesse de l'homme), dans la lignée de Rudolf Steiner — fréquentation qui n'est pas obligatoire pour aborder l'agronomie biologique. Ces trois derniers sont les correspondants à La Réunion du "système de rizi-

culture intensive" (SRI) présenté ici par les deux Malgaches, depuis que Claire Chauvet et Frédéric Guérin ont passé un an dans la Grande Ile à étudier et appuyer les travaux de Tefy Saina et de quelques-unes des associations qu'elle regroupe. Mieux qu'un long discours, le film projeté aux jeunes leur a fait voir les bonds de productivité que ces techniques ont permis aux Malgaches de faire, le champ-école (saha-sekoly) dans lequel un paysan accueille des apprentis pendant la période des vacances scolaires et leur apprend à confectionner du compost. Tout est fait à partir de produits du pays: la dolomite (un carbonate de calcium et de magnésium) et du "guano" de chauve-souris des matériaux de base. Une association affiliée à Tefy Saina confectionne du petit matériel agricole — herbes et sarcleuses (à lames fixes, à roue ou à griffe) — très maniables sur petites rizières, ce qui est le cas la plupart du temps. En 2006, ce matériel a pu être amélioré. «A Madagascar, les paysans ne font pas moins de 10 tonnes à l'hectare et souvent le double» a précisé Hamon Randriamahary. Christian Briard, pragmatique, donne aux jeunes des compléments de lecture (voir encadré) pour leur formation de base, en appui à ce qui est présenté dans le film: en particulier, le soin de l'humus, élément essentiel d'une agriculture durable.

Puis viennent les questions des jeunes: quel effort de capitalisation demande le passage à la culture intensive? L'agriculture bio est-elle rentable? Faut-il investir beaucoup?

La maîtrise de l'eau

Michel Hubert, qui a l'expérience de plus de 45 ans d'agronomie dans la Grande Ile, explique aux jeunes qu'en fait de capitalisation, au départ, il faut surtout de l'huile de coude (et de genoux). «Il faut essentiellement des rizières appropriées, c'est-à-dire aménagées pour la maîtrise de l'eau, ce qui peut se faire dans le temps» explique-t-il. «Le riz se contente de peu. L'essentiel est de le connaître, d'aller dans son sens». Le repiquage demande plus de travail, parce que les plants sont plus espacés. «Au début, c'est une perte de temps, mais, avec un peu d'entraînement, on gagne en productivité» ajoute Christian Briard. Pourquoi ce système n'est-il pas mieux appuyé par les autorités malgaches? A cette question, les réponses sont à plusieurs niveaux, d'après les intervenants. Ce sont des techniques très simples, mais plutôt "révolutionnaires", qui tournent le dos aux pratiques habituelles des paysans, lesquels ne sont, par ailleurs, jamais très rapides dans l'innovation. C'est ce qui explique que, dans un contexte où la for-

mation a aussi du mal à s'instaurer, moins de 4% des paysans malgaches l'ont adoptée à ce jour.

Dérives d'accapareurs

A un autre niveau, le fait qu'après une trentaine d'années de pratiques indépendantes, les promoteurs du SRI aient été sur le point de signer en 1995 un accord avec l'ancien régime, pour le développement de cette technique, aurait suffi à indisposer le régime libéral instauré après 2002. Il existerait une tendance, dans les institutions agricoles malgaches, à remplacer le SRI par SRA (système rizicole "amélioré"), l'"amélioration" consistant pour certains à remplacer les fertilisants naturels par des intrants chimiques, sur lesquels une petite caste espère réaliser des profits rapides, comme cela se fait dans tout le "monde globalisé".

Les promoteurs du SRI ne sont évidemment pas d'accord du tout avec ces dérives d'accapareurs. «On peut faire de Madagascar le grenier à grains de l'Océan Indien, par l'agriculture biologique, la riziculture SRI étant complètement "bio"», répondent-ils aux questions des jeunes. Ceux-ci ont bien compris que, dans l'esprit des agronomes malgaches, un système intensif qui utiliserait autre chose que des engrais naturels ne serait plus le SRI.

Agriculture "moderne" et agriculture "d'avenir"

Le centre des questions tournait autour de la "rentabilité" du système, dans un monde où seuls sont valorisés les profits rapides, les systèmes exploitables à court terme, etc... Alors les intervenants ont fait un tableau compa-

ratif, en deux colonnes: d'un côté, l'agriculture agrochimique traditionnelle, ses coûts (intrants chimiques, dérivés du pétrole/ tracteur et carburant/ monoculture/transport). Les "aides" des institutions internationales et, parfois, des gouvernements, vont compenser ces charges: elles ne peuvent rien pour l'amélioration du rendement. A Madagascar, il est de 2 tonnes à l'hectare (moyenne) pour l'agriculture "moderne", selon les invités malgaches. En culture biologique, il est de 10 à 20 tonnes/ha, sans toutes ces charges qui grèvent les revenus paysans. Et les rizières sont souvent doublées de cultures intercalaires (maïs, petits pois...). Pour Christian Briard, dont les interventions étaient centrées sur les circuits de la mondialisation, «il faut choisir entre l'agriculture "moderne", dopée aux produits de synthèse, et "l'agriculture d'avenir", biologique, garantissant un développement durable». On verra avec le temps si ces graines de bon sens ont trouvé un terrain favorable. «Nous sommes venus ici pour partager l'idée que la crise alimentaire dans le monde a une solution, qui est l'agriculture biologique» résume

pour sa part Hamon Randriamahary. Son compagnon insiste sur le fait qu'à Madagascar du moins, là où ils ont introduit ces techniques auprès de communautés paysannes, «l'agrobiologie n'est pas qu'une façon de faire, c'est une façon d'être, aux multiples facettes», explique-t-il. «A Mada, nous avons essayé de faire des "écoles de vie" qui introduisaient dans les programmes officiels le jardinage, le SRI, puis l'artisanat, la broderie... Lorsque l'école obéit à un idéal d'épanouissement de la vie sociale, tout y est possible. Leur méthode a formé à Madagascar des pionniers du développement rural intégré. «Les jeunes ont compris que, par ce moyen, il y avait une multitude de possibilités de valorisation: dans l'habitat, la cuisine, la médecine, le jardinage...», ajoute Michel Hubert.

La matinée s'est terminée dans des échanges avec les agriculteurs réunionnais présents ou des représentants d'associations agricoles, telle Vimi — une société d'interface pour le transfert mutuel de technologie agricole entre Madagascar et La Réunion.

P. David

Pour aller plus loin

André Birre, "L'humus, richesse et santé de la terre" (1993)
Joseph-Eugène Stiglitz, "La grande désillusion" (poche, 2003)
Ernst Friedrich Schumacher, "Small is beautiful" (poche)
Sir Albert Howard (1873-1947), "Le Testament agricole", sa dernière œuvre, résume la pensée de cet agronome et botaniste britannique.
Rush H.P., "La fécondité du sol" (1972) est une réflexion sur les transmutations à faibles énergies, en biologie.
Berland Jean-Pierre et al., "La guerre au vivant", ouvrage collectif coordonné par un directeur de recherche à l'INRA, qui s'insurge contre la manipulation du vivant, son pillage et sa marchandisation.

Marché bio à Saint-Gilles



Le stand de la Chambre d'Agriculture présente un échantillon de produits bio péi.

La tradition des marchés des producteurs biologiques s'installe de mois en mois, rencontrant des avancées et des difficultés qui ont été passées en revue lors des rencontres qui ont eu lieu dimanche, toute la journée, sur le parking du Théâtre de Saint-Gilles. Pour les producteurs, ces marchés sont l'occasion de présenter leurs produits mais aussi d'établir des contacts directs avec les consommateurs et tous ceux qui veulent encourager et soutenir l'agriculture biologique. Cela concerne les produits de maraîchage et les cultures fruitières, mais aussi les cultures des plantes utilisées dans la

pharmacopée réunionnaise, des produits transformés (jus de fruits, confitures, pâtes alimentaires) et même des produits cosmétiques, importés d'Allemagne. Certains supports du bio, à La Réunion, sont des importateurs de produits européens ou des interfaces entre producteurs bio de La Réunion et de Madagascar. La plupart des producteurs réunis à Saint-Gilles venaient des hauts de l'Ouest. Avec eux, des stands de la Chambre d'Agriculture et du Cirad montrent les dernières avancées dans les recherches contre la mouche des fruits ou dans les méthodes culturales.



François Tibère a une culture de plantes médicinales dans les hauts du Guillaume

Les Européens n'ont plus le droit de pêcher le thon rouge dans l'Atlantique

Pêche: l'atout stratégique de La Réunion renforcé

Vendredi, la Commission européenne a annoncé l'interdiction de la pêche au thon rouge dans l'Est de l'Atlantique pour protéger cette espèce menacée par la surpêche. Dans l'Océan Indien, la situation est totalement différente, mais seulement 5% des prises sont effectuées par des pays riverains. Ce qui veut dire que les regards de l'Europe vont encore davantage se tourner vers notre région, et que La Réunion apparaît de plus en plus comme un actif essentiel de l'Europe, comme l'indiquait le Commissaire européen à la Pêche lors du séminaire RUPMER organisé à la Région. On lira ci-après des extraits du communiqué de la Commission européenne qui justifie sa décision.

La Commission Européenne a annoncé vendredi qu'elle a demandé la fermeture de la pêcherie de thon rouge en Méditerranée et dans l'Atlantique Est pour la flottille des senneurs à senne coulissante car les quotas alloués sont sur le point d'être épuisés. Les senneurs à senne coulissante de Grèce, France, Italie, Chypre et Malte seront interdits de pêche à partir du 16 juin tandis que les senneurs à senne coulissante d'Espagne seront interdits de pêche à partir du 23 juin à 00h00. Cette décision est basée sur des données et des

informations en possession de la Commission. Les autres segments de la flotte qui ont encore un quota disponible sont autorisés à continuer de pêcher. La fermeture de cette pêcherie est nécessaire pour protéger cette ressource fragile et assurer la restauration du stock de thon rouge, selon le plan de reconstitution pluriannuel de 15 ans agréé par la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CITCA). La Commission Européenne est déterminée à utiliser tous les moyens nécessaires pour éviter la répé-

tion de la surpêche substantielle observée en 2007.

Afin de s'assurer que la fermeture est efficace pour empêcher la surpêche, le Règlement défend également aux opérateurs européens d'accepter les débarquements, les mises en cage pour engraissement ou élevage, et les transbordements de thon rouge capturés par les senneurs à senne coulissante quel que soit le pavillon sous lequel ils naviguent (d'un Etat membre ou d'un pays tiers) à partir du 16 juin à 00h00, à l'exception des senneurs à senne coulissante d'Espagne qui peuvent continuer à débarquer, transférer ou transborder jusqu'au 23 juin à 00h00.

La campagne de thon rouge actuelle est supervisée par la Commission en collaboration étroite avec l'Agence Communautaire de Contrôle de la Pêche, grâce à une campagne d'inspection et de contrôle sans précédent. Celle-ci a été mise en place suite à la surpêche substantielle opérée par la flotte européenne en 2007 et les importantes failles dans le contrôle détectées dans tous les Etats membres impliqués dans cette pêcherie. L'année dernière, la surpêche a été largement causée par le segment de la flotte représenté par le secteur industriel des senneurs à

senne coulissante, qui effectue plus de 70% du total des captures. En dépit des moyens mis à la disposition des Etats membres à travers le Fonds Européen pour la Pêche, et malgré que son quota ait été réduit dans le plan de reconstitution de la CICTA, la capacité du segment des senneurs à senne coulissante enregistrés dans l'Union Européenne est plus importante en 2008 (134 navires) qu'en 2007 (92). La réaction urgente de la Commission pour empêcher un dépassement des quotas était, pour cette raison, d'autant plus nécessaire. Au pic de la saison, en juin, la flotte communautaire des senneurs à senne coulissante est capable de capturer 10% du quota total annuel de l'Union Européenne en trois jours à peine. La décision de fermer cette pêcherie s'appuie sur l'Article 7 du Règlement de base de la Politique Commune de la Pêche, qui donne pouvoir à la Commission de prendre des mesures d'urgence quand il y a évidence de menace sérieuse pour la conservation de ressources aquatiques vivantes. La fermeture est actée par le Règlement de la Commission n°530/2008, qui entre en vigueur à sa publication vendredi.



Pour la deuxième année consécutive, l'Union européenne met fin prématurément à la pêche au thon rouge dans l'Est de l'Atlantique: la ressource est menacée par la surpêche. Les regards vont alors se tourner encore davantage vers l'océan Indien.

Coup dur pour les pêcheurs européens

Une telle décision était redoutée par les pêcheurs de thon rouge qui savaient qu'ils se rapprochaient des quotas. Mais alors que la profession est en pleine crise, plusieurs capitales se sont immédiatement inquiétées de la fermeture annoncée par Bruxelles.

Le ministre italien de la Pêche, Luca Zaia, a réclamé que Bruxelles suspende sa décision, en en dénonçant «l'impact économique et social». Son collègue français Michel Barnier a déploré «cette décision prise sans confrontation des éléments techniques et chiffrés de capture». Il a demandé une réunion d'urgence d'un comité d'experts de la Commission européenne.

Du côté des professionnels, la mesure est «incompréhensible» et «jette de l'huile sur le feu», selon les syndicats italiens. En France, le syndicat des thoniers de Méditerranée a affirmé que «la flotte des thoniers senneurs français n'a même pas atteint 25% du quota de thon rouge 2008». «La plupart des armements français se voient acculés à la faillite financière à cause d'une décision injuste», souligne-t-il.

Hausse des coûts de production chez le premier fournisseur de La Réunion

Les coûts de la main-d'œuvre ont augmenté de 3,3% dans la zone euro

Alors que l'Union européenne est le premier fournisseur de produits finis à La Réunion, la hausse du coût de la main-d'œuvre dans cette région aura des répercussions sur le coût de la vie à La Réunion.

Le coût horaire total de la main-d'œuvre dans la zone euro, c'est-à-dire les 15 pays de l'Union européenne ayant comme devise l'euro, a augmenté à un rythme annuel de 3,3% en termes nominaux au premier trimestre 2008, contre 2,9% au trimestre précédent. Dans la totalité des Etats membres de l'Union, la hausse

annuelle a été de 4,3% au premier trimestre 2008, contre 3,6% au trimestre précédent. Les deux principales composantes des coûts salariaux sont les salaires et traitements, et les coûts non salariaux. Dans la zone euro, les salaires et traitements ont augmenté à un taux annuel de 3,7% au premier trimestre 2008 et les coûts non

salariaux à un taux de 2,3%, contre respectivement 3,2% et 2,0% au quatrième trimestre 2007. Dans l'UE27, les salaires et traitements ont connu une hausse de 4,7% et les coûts non salariaux de 3,1%. Au trimestre précédent, les taux correspondants étaient de 3,9% et 2,7%. La ventilation par activité économique montre que, dans la

zone euro, les coûts horaires de la main-d'œuvre ont progressé au premier trimestre 2008 à un taux annuel de 3,7% dans l'industrie, de 4,0% dans la construction et de 3,0% dans les services. Dans l'UE27, ils ont augmenté de 4,7% dans l'industrie, de 5,0% dans la construction et de 4,0% dans les services.



Mercredi 18 et Jeudi 19 juin 2008 de 9h à 12h

Le **Service Prévention des Risques Professionnels de la CGSS** propose en collaboration avec la CCIR, **une matinée conférences débats** qui a pour objectifs :

- **de faire le point** sur les domaines ou les thèmes de prévention sur le plan réglementaire et technique,
- **d'acquérir** des savoirs et des méthodes de prévention spécifiques,
- **de conforter** les expériences et pratiques.

Thème de cette matinée «*La manutention des personnes malades et/ou à mobilité réduite : le mal de dos : quelles sont les solutions aujourd'hui ?*»

Intervenant : Didier BRIAND
Consultant - Formateur

Lieu : - **Mercredi 18 juin**
CCIR Saint Pierre – Maison de l'entreprise
- **Jeudi 19 juin**
CCIR Sainte Clotilde – Centre consulaire de formation

Petit déjeuner d'accueil à partir de 8h30

Information et inscription :
Secrétariat Prévention des Risques Professionnels
Tél. : 02 62 90 47 00
Fax. : 02 62 90 47 01